

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 novembre 2024

Étaient présents : M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – Mme Jacqueline BLAIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Emilie DUPREY qui donne pouvoir à Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLÉ, Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE.

Tarifs 2025 – concessions cimetière et autres tarifs communaux

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des tarifs pratiqués en 2024 pour les concessions au cimetière ainsi que pour les autres tarifs communaux.

Concessions cimetière	2025	
	30 ans	50 ans
Concession simple (2 m ²)	160 €	260 €
Concession double (4 m ²)	320 €	520 €
Espace cinéraire	80 €	130 €
Case de columbarium	590 €	
Cavurne posé par la mairie	290 €	
Caveau 1 place posé par la mairie	700 €	
Caveau 2 places posé par la mairie	1 270 €	

Désignation	2025
Coupées de routes communales	160.00 €
Location parking de la Pastourelle	230.00 €
Auto-école MASSON	
Droits place marchands ambulants	10.00 €
Marchands réguliers	
Marchands occasionnels	
	50.00 €

Indemnités forfaitaires pour fonctions itinérantes 2024

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer, au titre de l'année 2024, une indemnité pour fonctions itinérantes de 225 €, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2023, à chacun des trois agents communaux qui utilisent quotidiennement leur véhicule personnel à l'intérieur de la commune pour leurs missions professionnelles.

Médiathèque – convention avec Vendée Eau

La construction de la médiathèque nécessite la réalisation d'une extension du réseau d'eau potable. Pour ce faire, une convention va être signée avec Vendée Eau. Le montant de la participation pour la commune s'élève à 6 838.75 € TTC.

Rapport d'activité de Vendée Eau

Le rapport d'activités 2023 de Vendée Eau a été présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. Ce rapport est consultable sur le site internet : www.les-brouzils.com.

Attribution de compensation 2024

En application des dispositions du Code Général des Impôts, la Communauté de Communes verse à chaque commune membre une attribution de compensation. La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation.

Le Conseil Municipal approuve le rapport définitif de la CLECT. À ce titre la commune percevra la somme de 100 800.21 € pour l'exercice 2024.

Recensement 2025 – rémunération des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population qui s'effectuera sur notre commune du 16 janvier au 15 février 2025, le Conseil Municipal a fixé la rémunération des 6 agents recenseurs vacataires.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de la Mairie.

Finances – remboursement d'un emprunt

La commune possède à ce jour 12 emprunts en cours. Parmi ces emprunts, certains sont à taux variables. S'ils ont permis un remboursement de la dette à des taux très favorables pendant quelques années (parfois 0 %), leurs taux sont remontés entre 3.8 et 5.5 % et pèsent désormais davantage dans le budget en charge d'intérêt.

Sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de rembourser par anticipation un emprunt dont le capital restant dû est de 55 000 €, permettant ainsi de réaliser une économie de 9 600 € d'intérêts.

Cession de petites parcelles situées en bordure de propriétés privées

Suite à la sollicitation de deux particuliers souhaitant acheter des terrains situés sur l'espace public en bordure de leur propriété, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la vente de deux parcelles :

1) Terrain d'environ 30 m² devant la parcelle AB80, place des Fougères : estimation du service des domaines à 37.50 €/m². Cette acquisition permettra au demandeur de positionner sa clôture et ne valorise pas considérablement son terrain.

2) Terrain d'environ 100 m² devant la parcelle AD180, 1^{er} rue du Grand Pré : estimation du service des domaines à 100 €/m². La cession est proposée à 70 €/m². Cette acquisition permettra au demandeur notamment de stationner des véhicules et valorise son terrain.

Les tarifs en vigueur se réfèrent à l'avis des domaines. Les frais de bornage, ainsi que de notaire, sont à la charge des acquéreurs.

Le Conseil Municipal des Enfants est installé

Suite aux élections qui ont eu lieu le 10 octobre, le nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est réuni pour leur installation le mercredi 16 octobre, en présence de Madame le Maire, les élus responsables, l'animateur jeunesse ainsi que leurs parents. 6 nouveaux candidats : Lya DUGAST, Manon HUCHET, Louis LABROUSSE, Mathis LERAY, Alyssa ROBIN, Natacha FERCHAUD, ont rejoint les 5 autres membres restants.

Après une intervention de Madame le Maire sur le rôle et les engagements d'un conseiller municipal enfant, ils ont reçu leur écharpe tricolore ainsi qu'un sac contenant le calendrier des réunions et un bloc-notes. Les projets pour cette année sont axés sur l'environnement et la convivialité : rando déchets, nettoyage de la nature, potager commun, après-midi récréatif avec les résidents des EHPAD, journée inter-écoles.



De gauche à droite :

Emilie DUPREY (Maire),
Louis LABROUSSE,
Lya DUGAST,
Warren BONNENFANT,
Masha DAVIAUD,
Mathis LERAY,
Lisa DUPREY,
Mathéo PERSON,
Jeanne CAILLAUD,
Alyssa ROBIN,
Manon HUCHET,
Natacha FERCHAUD

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024 À 20H EN MAIRIE

.....Informations pratiques

Piétons, cyclistes et trottinettistes, soyez plus visibles !



Porter des vêtements ou accessoires réfléchissants

La Sécurité Routière conseille de porter des **vêtements clairs et mieux encore à opter pour des dispositifs rétroréfléchissants** : gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, etc...

Dans les phares d'une voiture, les autres usagers sont visibles à seulement 28 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir. Or, à 50 km/h, une voiture a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec et 38 mètres sur sol mouillé. Avec des accessoires réfléchissants, ils sont visibles à 150 mètres.

À vélo, le gilet de haute visibilité (jaune, orange, vert) est obligatoire hors agglomération de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. **À trottinette, le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire de nuit** ou de jour par visibilité insuffisante.

Vérifier les équipements obligatoires sur son vélo ou sa trottinette

Certains équipements qui favorisent la visibilité sont obligatoires et leur état doit être contrôlé avant de prendre la route :

- les **vélos** doivent être équipés de catadioptres rouges à l'arrière, oranges au niveau des pédales, visibles latéralement, et d'un feu blanc à l'avant ;
- les **trottinettes** doivent avoir un feu blanc à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière, et des catadioptres à l'arrière et latéraux.

Vous aussi, devenez agent recenseur de votre commune

et allez à la rencontre des habitants !



Un recensement de la population va être réalisé sur la commune **entre le 16 janvier et le 15 février 2025**. Pour ce faire, la commune sera divisée en 6 secteurs, nous recherchons donc 6 agents recenseurs. Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à la Mairie.

• Missions de l'agent recenseur :

- recensement de la population sur un secteur géographique de la commune
- collecte des informations pour tous les logements des adresses confiées
- participation à 2 demi-journées de formation organisées par l'INSEE le mercredi 8 janvier (matin) et le lundi 13 janvier (après-midi) 2025 (*présence obligatoire*)

• **Période de travail** : de début janvier à fin février-début mars

L'enquête famille

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles



ENQUÊTE FAMILLES

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.



Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.

Vie économique

Rencontre avec la vie économique



Une quarantaine d'acteurs de la vie économique s'est retrouvée mercredi 16 octobre pour la soirée annuelle organisée par la municipalité et l'association arti.com.

Au programme : présentation et visite de l'entreprise SERVILÉGUME suivies d'un moment de convivialité à la salle du Prieuré.

La commission vie économique vous donne rendez-vous fin 2025 pour une nouvelle rencontre.

Réouverture de « La Fine Bouch'rit »

Fabien HERMOUET, nouvel artisan boucher des Brouzils, vous informe de la réouverture de **La Fine Bouch'rit** située 12 bis rue Georges Clémenceau.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h - 13h | 15h30 - 19h

Mercredi : 9h - 13h

Jeudi : 9h - 13h | 15h30 - 19h

Vendredi : 9h - 13h | 15h30 - 19h

Samedi : 9h - 13h | 15h30 - 18h



Nous adressons à Fabien la bienvenue aux Brouzils ainsi que tous nos souhaits de réussite professionnelle.



Création d'entreprise



Madame Décor, pour sublimer vos espaces

Je suis ravie de vous annoncer la création de mon entreprise, Madame Décor, ici dans notre commune ! Passionnée de décoration et de design, j'ai décidé de lancer mon activité pour vous accompagner dans vos projets d'aménagement, de décoration intérieure et d'organisation d'événements.

Un accompagnement sur mesure pour tous vos projets de décoration

Avec Madame Décor, je vous propose plusieurs formules adaptées à vos besoins et vos envies :

- ✓ **Formule Conseil Déco** : vous avez besoin d'inspiration ou d'un coup de pouce pour imaginer votre espace ? Cette formule est idéale pour recevoir des conseils personnalisés et pratiques.
- ✓ **Formule Carnet Déco** : vous souhaitez visualiser concrètement votre projet avant de vous lancer ? Cette prestation clé en main inclut des visuels et des plans pour vous aider à vous projeter en toute sérénité.
- ✓ **Formule Événements** : vous organisez un événement spécial comme un mariage, un anniversaire ou une réception, et rêvez d'une décoration unique ? Je m'occupe de tout pour que ce jour soit inoubliable.
- ✓ **Formule à la Carte** : vous avez des besoins particuliers ou un projet spécifique ? Je propose également des services sur mesure, adaptés précisément à vos attentes.

Une décoratrice passionnée et à l'écoute

J'ai créé Madame Décor pour partager ma passion et pour transformer vos espaces en des lieux à la fois esthétiques et fonctionnels. J'aime penser que « les couleurs et le design d'une maison doivent être le reflet des personnes qui y vivent », comme le dit si bien Amy Wax. Que votre projet soit temporaire ou durable, je vous accompagne avec soin et créativité, en accordant une attention particulière à chaque détail.

Contactez-moi pour discuter de vos projets !

Je serai ravie d'échanger avec vous pour parler de vos envies et de vos idées. N'hésitez pas à me contacter par téléphone, Emma CHAPRON au **06 38 44 85 61** ou par mail à echapron@madamedecor.fr.

Je vous propose un premier devis gratuit pour bien démarrer.

Pour découvrir mes réalisations et vous inspirer, suivez Madame Décor sur les réseaux sociaux.

Ensemble, nous donnerons vie à vos idées !

Réseaux sociaux



Offre d'emploi

Vous cherchez un emploi ou un complément d'heures ? Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Surveillant d'établissement scolaire
- ◆ Agent de service en restauration
- ◆ Agent d'entretien des espaces verts
- ◆ Manutentionnaire
- ◆ Distributeur de journaux

- ◆ Animateur
- ◆ Agent d'entretien de locaux
- ◆ Employé de maison
- ◆ Agent de déchetterie
- ◆ Agent de production

Tél. : 02 51 46 48 38 / Mail : contact@reel-ges.fr



Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet État-civil.

Nous accueillons avec joie **la naissance** de...

Billie RENARD, 21 septembre 2024

Rafaël GUIBERT DA COSTA, 1^{er} octobre 2024

Paloma CRAIPEAU, 14 octobre 2024

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Marie-Joséphine MERLET, 14 octobre 2024

Marie-Rose GILBERT, née ROUSSEAU, 14 octobre 2024

Joseph ROUSSEAU, 17 octobre 2024

À vos agendas

Les Chœurs de Grasla – concert

L'**A.V.L.C.** (Association Vendéenne pour la Lutte contre le Cancer) vous invite à assister au concert donné en l'Église des Brouzils au profit de la lutte contre le cancer, avec la participation des chorales :



- Chœurs de Grasla des Brouzils
- A Not'Bon Chœur du Boupère

Dimanche 24 Novembre à 15h00

Entrée libre



Évènements

Foire à la Moquette, 46^{ème} édition

Organisée par l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de l'école Pierre Monnereau, la 46^{ème} édition de la Foire à la Moquette qui a eu lieu le dimanche 13 octobre, a accueilli un très grand nombre de visiteurs.

Le public a pu apprécier les animations qui se sont déroulées tout au long de la journée avec la banda des Brouzils, les danseuses de L'Danse, un magicien, les battages à l'ancienne, le marché artisanal et le concert du groupe rock God Michel's et pour terminer cette manifestation, un spectacle pyrotechnique offert la municipalité.

MERCI à toute l'équipe organisatrice de l'OGEC ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet événement inscrit au patrimoine festif local.



Vide ta chambre, donner une seconde vie aux objets

De nombreux visiteurs sont venus le dimanche 20 octobre à la salle Pastourelle pour la 16^{ème} édition de "Vide ta chambre", organisée par l'association "Les P'tites Frimousses".

La manifestation a accueilli une cinquantaine d'exposants, l'occasion pour vendeurs et acheteurs de donner une seconde vie aux objets.

Octobre Rose, 80 personnes pour un départ groupé



Dans le cadre "d'Octobre Rose", 80 participant(e)s se sont rassemblé(e)s à l'Espace Brosilis le dimanche 20 octobre pour une marche de 8 kms, départ groupé, à l'initiative de la Municipalité, des Sapeurs-Pompiers et des Marcheurs de Grasla.

Avant le départ, les marcheurs(es) ont pu bénéficier d'un échauffement collectif proposé par Céline PIVETEAU "Nourris ta santé". Un verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a clôturé ce rendez-vous sportif et solidaire.

Octobre en bleu et rose au Chêne d'Or

À l'occasion de la semaine bleue dans les EHPAD, le Chêne d'Or a organisé l'exposition des robes et costumes de mariés du personnel de la maison, soit une quinzaine de robes et costumes qui ont pu être admirés, ce qui a permis d'évoquer les souvenirs de mariage de nos résidents. D'ailleurs, pour l'occasion, la plupart avaient ressorti leurs photos de mariage, exposées également.

Le mois d'octobre fut également rose à l'occasion de la marche de La Joséphine du 10 octobre. 12 résidents, bénévoles et personnels (féminines) se sont retrouvés sous le soleil et la bonne humeur pour une marche d'environ 5 km dans Les Brouzils et ses alentours. Les fonds récoltés à cette occasion ont été reversés à La Joséphine.



Journée détente pour la classe 79

La classe **79** s'est réunie le samedi 19 octobre 2024 pour fêter ses 65 ans au domaine de la Bretonnière à Boufféré. 45 convives étaient présents à ce rassemblement qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité, autour d'un bon repas et d'une soirée dansante. Rendez-vous est pris dans 5 ans.



Inauguration de la Chapelle de La Funerie

Après deux ans de travaux de restauration, totalisant 500 heures de travail bénévole, la Chapelle de la Funerie a été inaugurée le samedi 26 octobre en présence du plus de 200 personnes.

Ces travaux ont pu être réalisés et financés grâce à l'association des Amis de la Chapelle de la Funerie (ACFB), l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Brouzilien (ASPB), la Municipalité, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés.



Commémoration du 11 novembre



Comme ils s'y étaient engagés lors de la remise du drapeau « Devoir de Mémoire » en mars dernier, nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont activement participé à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Chacun a su remplir avec Fierté et Dignité le rôle qui lui avait été attribué : Levée des couleurs, Dépose de gerbe avec Madame Le Maire au monument aux Morts, Remise d'insignes et de médailles...

Parmi les nombreux moments émouvants de cette cérémonie, on pourra retenir la lecture par les enfants de morceaux choisis, du poème de Paul ELUARD « LIBERTÉ » mais tout particulièrement lorsqu'ils sont venus accompagner les 9 anciens combattants de la guerre d'Algérie devant le monument aux Morts afin qu'ils y reçoivent les honneurs qu'ils méritaient.

On pouvait compter aussi parmi l'assistance les enfants des classes de CM2 des écoles des Tilleurs et Pierre Monnereau pour lesquels cette commémoration représentait leur première action dans le cadre du Passeport du Civisme.

« Vous pouvez compter sur nous pour transmettre les valeurs de mémoire et de respect pour les générations futures. » Extrait du discours du 16 mars 2024 prononcé par les jeunes élus du CME lors de la remise du drapeau « Devoir de Mémoire ».



Remise des insignes et décorations

À l'issue de la cérémonie commémorative du 11 novembre marquant l'armistice de la guerre 14-18, Eugène TEXIER (président local de l'UNC) et Arnaud GUILLORET, ont procédé à la remise des insignes et décorations.

Médailles associatives

Insigne « Soldat de France » : Denis ARNAUD, Jean-Luc BATY, Jamel BOU SALA, Gilles LA TOURNERIE.

Insigne « Cadet de l'UNC » jeune SNU (Service National Universel) : Eloïse BOU SALA, Eliot DAWSON.

Médaille « Soldat de France » : Jean-Yves ARNAUD, Patrice Chevillon, Jean-Bernard DUPART, Alain FONTENEAU, Jean-Bernard GABORIEAU, Roland HEUVELIN, Albert MERLET, Yves SIONNEAU.

Médaille « Djebel argent » : Hubert ARRIVE

Médaille UNC

Insigne porte drapeau : André DUGAST

Croix du combattant Algérie : Michel CAPTUS

Médaille commémorative « Opération sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie » : Miche CAPTUS





Le Théâtre de Grasla	Représentations	Samedi 16, dimanche 17 novembre Samedi 23, dimanche 24 novembre Vendredi 29, Samedi 30 novembre	La Pastourelle
Les Musiciens de Grasla	Sainte-Cécile	Dimanche 24 novembre	La Festivale
Les Chœurs de Grasla	Concert	Dimanche 24 novembre	Église
Municipalité et Comité des Fêtes	Anim'Noël	Samedi 7 décembre	Centre-bourg
Municipalité	Vœux du Maire	Dimanche 5 janvier	La Pastourelle
L'amicale des Sapeurs-Pompiers	Sainte-Barbe	Samedi 11 janvier	La Pastourelle
Établissement Français du Sang	Don du Sang	Mercredi 29 janvier	La Pastourelle

Vie associative



Maison Perce-Neige de Chauché

La Fondation Perce-Neige créée par Lino Ventura regroupe diverses maisons en France dont la Maison Perce-Neige de Chauché. Notre structure œuvre pour accueillir et accompagner 30 adultes en situation de handicap avec déficience intellectuelle et/ou handicap psychique dans la rigueur, le respect et la générosité.

La Maison Perce-neige de Chauché a pour mission d'offrir un lieu de vie adapté permettant aux résidents qu'elle accueille de développer et mobiliser leurs acquis par des activités psychomotrices ou stimulantes. Ainsi, chaque action favorise leur intégration sociale et relationnelle.

Parmi les activités suggérées, nous proposons :

- La mise en bouteille du jus de pommes au Verger du lac de la Guyonnière
- Les balades en joëlette le dernier vendredi après-midi de chaque mois, suivi d'un petit moment de convivialité.



Une joëlette c'est quoi? : Un type de fauteuil roulant handisport qui permet la pratique de la marche ou de la randonnée pour des personnes atteintes de handicap physique ou de motricité des membres inférieurs. Son utilisation nécessite l'aide de deux personnes : l'une se place à l'avant et l'autre à l'arrière du fauteuil. Le soutien de la joëlette est assuré par une ou deux roues situées sous le fauteuil.

Toutes nos activités sont encadrées par des éducateurs de la maison Perce-Neige de Chauché et parfois soutenues par des bénévoles.

Les professionnels de la maison Perce-Neige de Chauché veulent permettre aux résidents de poursuivre ces activités si importantes pour leur équilibre et ont besoin d'aide pour y arriver.

Aussi, si vous êtes intéressées pour rejoindre l'équipe de bénévoles en place, partager un peu de votre temps pour une balade ou une autre activité, n'hésitez pas à contacter nos animateurs Alicia et Nicolas et à venir nous rencontrer **le 20 décembre 2024 à 15h à la Maison Perce-Neige pour un temps de découverte et d'échange.**

A bientôt,

L'équipe d'animation

alicia.greau@perce-neige.org

nicolas.champain@perce-neige.org

